

**Direction : Direction Générale des ressources**

**Direction des achats et de la commande publique**

**REF : DACP2010009**

**Signataire : ED/HYD**

**OBJET :Avenant de transfert pour le marché de prestations et assistance juridiques hors contentieux année 2009- 2010, lot n°2 prestation téléphonique de renseignement et informations juridiques liées aux activités des services de la commune hors contentieux.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée rendu exécutoire au 29 décembre 2008, passé avec la société SMACL Synergie, pour les prestations citées en objet ;

Vu le projet d'avenant de transfert du lot n°2 du marché de prestations et d'assistance juridiques hors contentieux année 2009- 2010 ;

Vu l'article 20 du code des marchés publics ;

Considérant le contrat de cession de branche d'activité de la société SMACL Synergie, à la société SMACL Assurances ;

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'avenant transférant le marché de prestations et assistance juridiques hors contentieux année 2009-2010 (lot n°2 prestation téléphonique de renseignement et informations juridiques liées aux activités des services de la commune hors contentieux), de la société SMACL Synergie à la société SMACL Assurances pour la période restant à courir (le marché prenant fin au plus tard le 31 décembre 2010).

Le Maire